



Fédération Française de BADMINTON COMITÉ des BOUCHES-DU-RHÔNE

Maison départementale des sports 15 place de la Joliette 13002 Marseille
04 13 31 68 58

badminton@13olympique.com - www.badminton13.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 7 juin 2017 Compte rendu

Liste de présence

Délégués des associations membres :

AUC Badminton (3 délégués ; 5 voix) : Gilles Dossetto, Pierre Manuguerra, Claire Sahut.
BC Aubagne (2 ; 2) : Tan Huynh, Claire Sammour.
Auriol-Roquevaire BC (1 ; 1) : Mathieu Simon.
Boucain BC (2 ; 2) : Bruno Culla, Richard Simon.
OCCB Cabriès (2 ; 2) : Martin Piel, Philippe Plaksine.
BC Ensues (1 ; 1) : Bernard Chappe.
BCA Eyguières (1 ; 1) : Vandick Gonçalves.
BC Fos (2, 2) : Lionel Campani, Toma Popov.
Istres SB (2 ; 2) : Alexandre Decorps, Alexandre Pueyo.
ASAH Marignane (2 ; 2) : Julien Terrasson, Raphaël Vannunen.
ASPTT Marseille (1 ; 1) : David Meirinho.
BOUM Marseille (2, 2) : Alexis Bosset, Anne Delanoë.
CUMSJ Marseille/BIM (1 ; 1) : Nicolas Nottin.
SMUC Marseille (2 ; 3) : Jeremy Normand, Dara-Roth Seng.
Martigues BC (1 ; 1) : Philippe Roustain.
MPT La Mède (2 ; 2) : Gilbert Sori, Anh Dào Vernier.
BC Pélissanne (2 ; 2) : Mathieu Ferrand, Grégory Kremp.
4S Rognes (2, 2) : Gwennaëlle Desplanques, Laurent Richelmi.
S & L Saint-Cannat (1, 1) : Cleo Carayon.
BC Saint-Martin (1 ; 1) : Daniel Moquillon.
BC Sausset (3, 3) : Julie Couture, Nathalie Huet, Marcel Jallet.
Simiane BC (1 ; 1) : Bruno Gamba.
BC Trets (2 ; 2) : Jean-Claude Casas, Sylviane Wozniak.
Vitrolles BC (1 ; 1) : Patrice Maffait.

Individuels BdR (1 ; 1) : Bruno Bert.

Club n'ayant pas encore le droit de vote :

Diana Lebrette (BC Peypin)

Autres licenciés des associations membres :

Karim Fallague (BIM), Stéphane Marsalet (Pélissanne).

Invités :

Florent Chayet, président de la FFBAD.
Élodie Casanova, présidente de la Ligue PACA.
Hongyan Pi, médaillée européenne.
Sydney Lengagne, Yann Legendre et Corinne Massou, employés du Comité.

Ouverture de séance

48 personnes assistent à l'assemblée générale. 23 associations membres (sur 37) sont présentes, dont 7 au complet. Elles sont représentées, y compris le délégué des licenciés individuels, par 39 délégués (sur 85) portant 42 voix (sur 88). Les quorums sont atteints et l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 18 h 31. Bruno Bert remercie les présents, ainsi que la municipalité de Cabriès, le club et Philippe Plaksine, pour leur accueil.

Il présente les invités : Florent Chayet, en soulignant que c'est la première fois qu'un président de la FFBaD assiste à une AG du Comité, Nathalie Huet vice-présidente de la FFBaD, Élodie Casanova présidente de la ligue PACA, ainsi que Hongyan Pi, médaillée européenne.

Il présente les excuses de M. Coiplet, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, de M. Di Nocera, vice-président du Conseil départemental et de M. Abadie, président du comité olympique des BdR.

Approbation de compte rendu

Le compte rendu de l'assemblée générale tenue le 9 novembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

Présentation générale

L'ensemble du rapport financier et des propositions associées a été diffusé aux membres de l'assemblée. B. Bert en commente les aspects essentiels.

Le rapport financier a été validé par le conseil d'administration réuni le 16 mai 2017.

Il comprend les éléments suivants :

- compte de résultat de l'exercice 2016 ;
- bilan au 31 décembre 2016 ;
- proposition d'affectation au bilan du résultat 2016 ;
- proposition de tarifs des licences et cotisations ;
- révision du budget 2017.

Il est complété par quatre annexes :

- annexe 1 : « annexe réglementaire » au compte de résultat et au bilan, fournissant des détails ;
- annexe 2 : présentation analytique du compte de résultat ;
- annexe 3 : proposition de révision du budget 2017 ;
- annexe 4 : note sur les règles comptables.

Contexte financier

Lors des années 2014 à 2016, l'assemblée générale du Comité avait décidé d'investir, dans les emplois et dans de nouvelles actions, sans augmenter notablement les contributions des licenciés, des clubs et des familles, en finançant ces progrès par un appel aux solides réserves existantes.

Les résultats des exercices 2015 et 2016 ont conduit le conseil d'administration à proposer à l'assemblée de juin 2016 d'amender cette stratégie.

Un an plus tard, la situation financière du Comité n'est pas en péril (pérennisation des deux emplois historiques, niveau des réserves important, projet associatif solide et reconnu...), mais les efforts entamés doivent être poursuivis.

Les résultats observés, à la date de l'assemblée, pour l'exercice 2017 laissent à penser que le retour à l'équilibre est en très bonne voie.

Compte de résultat 2016

Le résultat de l'exercice 2016 présente un déficit de 7.729,87 €.

Ce résultat est à peu près conforme au budget 2016 voté par l'AG, mais il comprend environ 4.000 € de produits exceptionnels.

Les efforts engagés par le Comité depuis juin 2016 ne portent donc réellement leur effet qu'à partir de l'exercice 2017.

Le résultat 2016 est notamment affecté par :

- une réduction de la fréquentation des stages jeunes et des formations, pour des raisons qui ne sont pas faciles à analyser ;
- une assez forte diminution des subventions accordées par le CNDS (- 10 %) et surtout le Département (- 26 %) ;
- une dotation de la Ligue régionale nettement en retrait par rapport aux attentes.

Bilan comptable au 31 décembre 2016

Le bilan en fin d'exercice s'établit à 103.112,81 €. Il est donc en diminution pour un montant équivalant au déficit constaté sur l'exercice 2016. Les autres postes sont stables.

Les fonds propres du Comité (fonds associatifs) se montent à environ 87.400 €.

Ce niveau permettrait toujours d'absorber des accidents conjoncturels et autorise à faire face aux activités nouvelles et au maintien des emplois.

Il convient néanmoins de réagir devant l'évolution du bilan, ce qui est le cas depuis juin 2016.

Propositions de tarifs des licences et cotisations

Le conseil d'administration cherche un retour à l'équilibre financier sans modifier le montant des licences et cotisations, après l'augmentation de l'année précédente. Il propose à l'AG de maintenir à leur niveau actuel les parts départementales des licences et des cotisations clubs :

- licence adultes : 10,00 € ;
- licence jeunes : 8,00 € ;
- licence minibad (moins de 9 ans) : 4,00 € ;
- cotisation clubs : 55 €.

Ces montants représentent la part départementale. S'y ajoutent, pour établir les montants totaux de la licence et de la cotisation, les parts nationale et régionale.

Révision du budget 2017

Le budget 2017 initial a été approuvé par l'AG du 9 novembre 2016.

Une révision de ce budget est proposée à l'AG du 7 juin 2017, en tenant compte des évolutions constatées depuis décembre.

Les résultats des efforts du Comité, des clubs et des licenciés ne portent pas totalement leurs fruits en 2017 : les prévisions actuelles laissent présager un petit déficit (570 €), ce qui marquerait un retour, en ordre de grandeur, à l'équilibre. Toutefois, l'analyse des chiffres et des estimations montre qu'il convient de poursuivre ces efforts, dans plusieurs directions.

Néanmoins, plusieurs bonnes nouvelles sont intervenues après la diffusion du rapport aux membres de l'AG :

- le franchissement très net du seuil des 4.000 licenciés, annonçant une augmentation en fin de saison d'environ 5 %, et l'atteinte des 40 clubs ;
- une augmentation de la subvention du Département (+ 1.100 €), après les baisses antérieures ;
- l'obtention d'une subvention dans le cadre de l'héritage de la candidature française aux Jeux de 2024, à hauteur de 4.000 €, avec toutefois des charges supplémentaires pour un montant similaire.

Bien qu'il ne soit pas proposé à l'AG de modifier le budget présenté dans le rapport, ces éléments laissent présager que le résultat 2017 sera meilleur que prévu, donc en excédent.

Débats et informations

La présentation du rapport financier est l'occasion de nombreux débats concernant les orientations pour la saison à venir, d'autant que la présence de deux élus fédéraux et de la présidente de Ligue permet d'étendre les sujets.

Bad pour tous

N. Huet présente le dispositif national pour l'héritage de la candidature aux Jeux : il s'agit d'une action de promotion visant essentiellement le monde scolaire, avec un point d'orgue pour la journée olympique du 23 juin ; un appel à projets a été lancé afin d'aider les actions dans cette direction, avec deux phases de sélection. Dans la première, le club d'Auriol a été retenu ; dans la seconde, le Comité a présenté un dossier en partenariat avec cinq clubs (SMUC, BOUM, BIM, Aix et Eyguières), qui a été accepté. La manifestation annuelle « Badminton pour tous, tous au Badminton » à Marseille (salle Vallier), qui fait aussi partie du programme de la capitale européenne du sport, avait dû être reportée pour des raisons internes à la Ville de Marseille : elle a été reprogrammée pour le 23 juin et intégrée au programme « héritage ».

J. Couture expose l'intérêt de cette manifestation, vitrine des actions du Comité dans les domaines du sport pour tous et, plus généralement, des actions citoyennes, qui favorisent l'accroissement de la crédibilité du Badminton départemental et peuvent rapporter des subsides ; elle appelle les clubs à se mobiliser, malgré la date peu favorable, pour assurer une bonne organisation.

Elle résume une autre opération lancée vers de jeunes diabétiques : une nouvelle journée d'animation a été organisée en partenariat avec une association spécialisée et avec le concours, notamment, du club de Simiane et de H. Pi ; en parallèle, la Ligue et le Comité s'associent pour offrir la licence aux personnes affectées de diabète de type 1, la saison prochaine.

Y. Legendre rappelle les diverses actions menées en direction des publics des quartiers défavorisés, notamment « Cité Bad bats-toi », destinée prioritairement aux jeunes filles : le Comité organise des journées de découverte en partenariat avec un club et un organisme social local ; outre l'intérêt de l'opération, les clubs peuvent avoir ainsi accès à de nouveaux créneaux. N. Huet indique qu'une démarche nationale devrait aboutir à un guide pour ce type d'actions.

L'augmentation des produits financiers de ces opérations est illustrée sur un graphique présenté à l'assemblée.

Compétitions

Les lauréats de la saison sont acclamés par l'assemblée, notamment les jeunes Tomi Popov, Juliette Moinard et Christo Popov.

Les interclubs adultes ont connu un nouveau succès, avec 75 équipes de 31 clubs dans les 6 divisions, pour 376 rencontres. La division PromoBad, avec une formule souple et encore plus conviviale, a rassemblé 9 équipes pour un total de 567 matches.

Ph. Plaksine explique à ce sujet qu'une victoire dans cette division rapporte plus de points pour le classement des joueurs que dans une compétition PromoBad individuelle.

Pour la saison prochaine, il indique que la commission n'a pas proposé d'évolution notable pour les interclubs. La réunion des capitaines, en début de saison, sera maintenue.

Les interclubs jeunes ont toujours du mal à se développer : 19 équipes seulement ont été engagées et l'on déplore la non-participation des clubs les plus importants. M. Jallet souligne que le département compte 26 écoles de jeunes labellisées et s'étonne vivement qu'une majorité d'entre elles ne figure pas en interclubs ; il insiste sur le caractère collectif de la compétition, qui doit absolument compléter les compétitions individuelles. J. Couture fait part de l'intérêt de faire débiter les jeunes par des compétitions par équipes, notamment pour les filles ; le manque d'équipes pénalise tout le monde, des participants au Comité en passant par les absents. D. Meirinho souhaiterait un soutien plus marqué à cette compétition de la part de la Fédération et de la ligue régionale.

Plus généralement, l'accès des jeunes filles et des femmes adultes à la compétition est insuffisant et des formules sont recherchées. N. Huet indique qu'une réflexion nationale est en cours à ce sujet et qu'un mémoire d'étudiant sera sous peu diffusé.

Les rencontres PromoBad jeunes rencontrent un vif succès, mais sont organisées en trop peu de lieux. Le Comité envisagera des mesures afin de faire décoller cette formule prometteuse pour l'accès à la compétition des jeunes.

N. Huet souhaiterait que le Comité engage une équipe dans le championnat national par équipes de jeunes. B. Bert répond que c'était le cas trois ans de suite, à la création de la compétition, mais que la participation a été abandonnée au vu des coûts qu'elle représentait. F. Chayet estime que la formule actuelle semble n'être plus adaptée aux besoins des territoires et qu'elle doit être refondée.

Accès haut niveau

En ce qui concerne l'accès au haut niveau des jeunes espoirs, D. Meirinho indique que la Ligue va modifier sa politique et créer un pôle espoirs. La définition en est encore incertaine, tout comme la localisation, mais la décision est entérinée. F. Chayet confirme que ce changement correspond à la volonté fédérale.

S. Lengagne demande une clarification des missions des comités et des clubs quant aux publics respectivement visés, aux rôles et responsabilités ainsi qu'aux ressources financières affectées. D. Meirinho répète la volonté de la nouvelle équipe de la Ligue de travailler avec les comités et les clubs, y compris dans la phase transitoire qui précèdera la création concrète du pôle. É. Casanova confirme l'orientation prise par la Ligue pour l'olympiade à venir, dans le sens d'un développement accru des comités et clubs ; elle espère pouvoir aboutir à une clarification des missions pour la rentrée. N. Huet annonce la parution prochaine du projet de performance fédéral. F. Chayet indique que les territoires doivent alimenter les pôles de chaque région, tout en admettant que la FFBaD n'a sans doute pas assez reconnu le rôle des comités et des clubs formateurs.

En élargissant le débat, l'assemblée souhaite une clarification des missions des comités, dans tous les domaines. F. Chayet répond que l'un des effets de la réforme territoriale devrait être de redonner de l'importance aux départements, qui doivent être des acteurs de progrès dans la Fédération. N. Huet ajoute qu'un groupe de travail fédéral est constitué à ce sujet.

Formations

La FFBaD a mis en œuvre une nouvelle architecture de formation pour les entraîneurs et animateurs bénévoles. Du fait de cette réforme, ou pour d'autres raisons, force est de constater que les inscriptions aux formations organisées par le Comité ont chuté cette saison de plus de 50 % et que le même phénomène semble être observé dans d'autres régions. Un débat s'instaure à ce sujet : la communication de la Fédération et celle du Comité n'ont sans doute pas été à la hauteur des attentes. Plusieurs membres de l'assemblée soulignent l'importance pour les clubs et leurs candidats de pouvoir planifier les formations plusieurs mois à l'avance et la difficulté à cerner les besoins réels des bénévoles et des clubs.

B. Chappe remarque que les clubs ont, de plus en plus, besoin de professionnels pour pallier les indisponibilités des bénévoles : un effort vers les formations professionnelles semble nécessaire. B. Bert rappelle l'expérience d'entraîneurs partagés conduite par le Comité, qui a dû être interrompue faute de candidats et en raison des déplacements trop importants ; il invite les clubs à se grouper en proximité à cet effet.

S. Marsalet indique que le lycée Cocteau de Miramas dispense diverses formations vers la professionnalisation dans le sport, le Badminton en étant à ses débuts dans cette démarche. B. Bert souligne l'intérêt d'une telle action, compte tenu de l'urgence de densifier le marché du travail des entraîneurs ; il appelle à l'organisation rapide d'une formation au certificat de qualification professionnelle et à la mise en place dès que possible d'une formation au diplôme d'État, dans la région.

É. Casanova rappelle les réunions organisées par la Ligue fin juin afin d'établir une nouvelle stratégie de formations.

N. Huet reconnaît que les formations professionnelles n'ont pas été placées parmi les priorités fédérales, mais prend note des doléances de l'assemblée. Elle fournit des informations sur le dispositif fédéral d'aide à la création d'emplois, qui s'élargit désormais à des groupements d'employeurs.

B. Bert rappelle que le Comité propose des aides (tutorat, certifications) aux formations professionnelles, quand elles sont appuyées sur un projet de club.

F. Chayet soutient les approches permettant aux clubs de se regrouper pour de l'emploi. Il indique à ce sujet que l'économie des clubs doit aussi un peu évoluer vis-à-vis des licenciés qui se comportent comme des consommateurs et non comme des membres d'association : il convient de faire payer à ces pratiquants le coût réel du service qui leur est rendu, alors que le montant de la cotisation, dans la majorité des cas, n'est pas à cette hauteur.

En élargissant le débat, B. Bert rappelle que le Comité s'est efforcé de produire un retour détaillé à l'enquête menée, en début d'année, par la Fédération afin de recueillir les besoins des territoires, et qu'il attend des réponses aux interrogations et suggestions qu'il a formulées en cette occasion.

B. Bert rappelle le principe de la journée des dirigeants, organisée tous les ans par le Comité en septembre : il s'agit de détailler les nouveautés de l'année, d'assister les dirigeants néophytes et de répondre aux questions et enfin de partager un moment convivial. Il ressort du débat que la formule actuelle (un samedi matin avec pique-nique puis détente en début d'après-midi) est la moins mauvaise, à condition que la date n'en soit pas trop précoce.

Clubs

Y. Legendre souligne la démarche volontariste du Comité d'aller visiter les clubs du département afin d'échanger et de fournir des informations et des conseils. Ces visites peuvent être complétées par une assistance plus précise sur certains sujets (projet de club, création d'emploi, école de jeunes...). Au cours de la saison, une douzaine de clubs ont été rencontrés ; ce nombre peut être accru sur demandes des autres clubs.

Cette démarche formelle n'exclut évidemment pas l'aide quotidienne dispensée par les employés aux dirigeants.

Communication

C. Massou relate les travaux effectués en matière de communication. N. Huet ajoute que plusieurs outils sont disponibles sur le site fédéral. L'assemblée conclut que le Comité acquerra de nouveau des lots de communication fédéraux pour les clubs et qu'il effectuera un nouveau tirage du dépliant pour les débutants et futurs licenciés, pour le début de saison.

Licences

En ce qui concerne le montant des parts nationale et régionale des licences et cotisations, F. Chayet souligne que la première n'augmentera pas et É. Casanova indique que la décision sera prise lors de l'AG du 1er juillet ; elle a proposé une augmentation de 5.000 € de la dotation ligue aux comités, dont le financement sera adopté par l'AG.

Les nouveautés concernant le certificat médical obligatoire de non-contre-indication prennent pleinement effet au 1er septembre : F. Chayet explique que le certificat est désormais valable en principe trois ans ; dans l'intervalle, les licenciés doivent remplir un questionnaire de santé : si les réponses aux questions sont toutes positives, le certificat reste valable. Le questionnaire peut être rempli en ligne.

Résolutions financières

L'assemblée générale décide à l'unanimité un vote global pour l'ensemble des résolutions proposées par le conseil d'administration.

Les résolutions suivantes sont approuvées à l'unanimité.

1. Comptes 2016

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice 2016 (compte de résultats, bilan et annexe), valide les comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution financière de leur mandat pour l'exercice 2016.

2. Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit 2016 à la réserve pour risques d'emploi, ce qui la diminue de 39.011,55 € à 31.281,68 €.

3. Montant des cotisations 2017-2018

L'assemblée générale décide de maintenir le montant des parts départementales des licences et des cotisations clubs :

- licence adultes : 10,00 € ;
- licence jeunes : 8,00 € ;
- licence minibad : 4,00 € ;
- cotisation clubs : 55 €.

4. Budget 2017

L'assemblée générale approuve la révision du budget 2017 qui lui est présentée.

Élections partielles au CA

Des élections partielles au conseil d'administration sont nécessaires, car deux postes restent vacants.

Aucune candidature n'ayant été déclarée, les postes vacants le restent jusqu'à la prochaine AG.

Élection des représentants du Comité à l'AG de la Ligue

L'assemblée procède à l'élection, prévue aux statuts, des représentants du Comité à l'assemblée générale de la ligue régionale.

Aucune démission n'est enregistrée parmi les titulaires actuels (10 postes) :

Jean-Baptiste Adrien, Bruno Bert, Gilles Dossetto, Vandick Gonçalves, Nathalie Huet, Pierre Manuguerra, David Meirinho, Nicolas Nottin, Philippe Plaksine, Anh Dào Vernier.

Les suppléants actuels (6) sont les suivants : Nicolas Di Piazza, Philippe Jacquin, Patrice Maffait, Stéphane Marsalet, Alexandre Pueyo, Xavier Voruz.

À ceux-ci s'ajoutent les candidatures de Julie Couture, Bruno Gamba et Raphaël Vannunen, qui sont élus.

En raison du franchissement du seuil des 4.000 licenciés, le Comité aura un représentant de plus (11) à partir du 1er septembre : Patrice Maffait figurera alors parmi les titulaires.

Ces décisions sont prises à l'unanimité.

Intervention des personnalités

Le président de la FFBaD, Florent Chayet, remet à Bruno Bert le mérite fédéral échelon Or, pour sa contribution à la vie de la Fédération depuis trente-cinq ans.

L'ordre du jour étant épuisé, Bruno Bert remercie les présents.

La séance est levée à 21 h 27.